

Questions du Collectif Citoyens Fraternels 92 aux candidates et candidats aux élections législatives de 2024

Pour construire un véritable “vivre ensemble” et honorer la devise républicaine Liberté-Egalité-Fraternité, dans le respect de la dignité humaine et le rejet de toute forme de discrimination, avez-vous l'intention de :

1. Lutter contre le non-recours aux droits, aggravé par la fracture numérique :
 1. Simplifier les démarches administratives permettant de faire valoir ses droits ?

Oui, et nous souhaitons également réhumaniser les démarches administratives plutôt que les faire évoluer vers du tout-digital.

2. Développer les dispositifs “d’aller vers” et d’accompagnement des personnes les plus en précarité ?

Les services publics sont universels et devraient être disponibles pour toutes et tous. Nous soutiendrons la démarche des bus administratifs, qui permettent aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer, d’effectuer des démarches près de leur lieu de vie.

3. Soutenir la proposition de loi tendant à la réouverture des accueils physiques dans les services publics, adoptée le 30 novembre par l’Assemblée nationale, pour qu’elle soit présentée au Sénat ?

Nous souhaitons remettre de l’humain dans les démarches administratives, nous soutiendrons donc cette proposition.

2. Répondre à la crise du logement notamment pour les populations modestes :
 1. Renforcer la loi SRU de 2000 et supprimer toutes les restrictions récentes ?

Nous avons pour projet de permettre à chacun de se loger en s’appuyant sur la rénovation et le partage. La pleine application des objectifs de logements sociaux de la SRU initiale devra être appliquée. L’intégration des logements intermédiaire dans le calcul de ces logements sera à déterminer au cas par cas.

2. Compléter la loi du Grand Paris de 2010 en y inscrivant les objectifs territoriaux du Schéma Régional de l’Habitat et de l’Hébergement 2024-2030 ?

Le projet du Grand Paris est contraire à notre volonté de redynamisation des territoires ruraux. Aggrandir « Paris », c’est créer plus de pression et de spéculation immobilière, plus d’embouteillages, et passer plus de temps dans les transports.

3. Annuler le dispositif de Réduction de loyer de solidarité (RLS) qui privent les bailleurs sociaux de moyen pour produire ou entretenir des logements sociaux ?

Il faut requalifier les loyers sous d'autres formes (une part de capital qui serait reversé au départ du locataire ou servira d'apport pour l'achat du bien)

4. Garantir l'accueil inconditionnel et digne dans les centres d'hébergement ?

Oui

5. Annuler les articles de la loi du 27 juillet sur les expulsions locatives qui menacent les plus pauvres ?

La solution ne doit pas être l'expulsion, mais les locations tant qu'elles restent comme elles sont, appartiennent à des personnes morales / physiques privées.

3. Favoriser l'Insertion professionnelle et l'accès à l'emploi de personnes précaires et fragiles :

1. Annuler la réforme récente liant le RSA à l'obligation de 15 heures d'activité et la remplacer par des moyens humains, efficaces et financés, d'accompagnement vers l'emploi ?

Tout à fait ! Cette réforme équivaut à payer un RSA pour un mi-temps, sans pour autant avoir la sécurité sociale liée à un contrat de travail. Nous souhaitons réinventer le lien entre travail et revenu, distribuer un revenu universel pour que chacun puisse répondre à ses besoins de base et fixer un revenu maximal de manière démocratique.

2. Soutenir le programme Territoire Zéro Chômeur Longue Durée (TZCLD) ?

Notre programme prévoit d'élargir le dispositif territoire zéro chômeur pour aller vers une garantie d'emploi pour tous.

4. Modifier la loi asile-immigration pour favoriser l'intégration des personnes étrangères vivant dans notre pays :

1. Renoncer à toute discrimination envers celles qui contribuent à la vie économique et sociale ?

Notre programme inclut de maîtriser notre immigration et construire une politique d'accueil et d'intégration (respectueuse pour tous) qui assure la cohésion de notre société. Cela passera par la sensibilisation autour de toutes les discriminations et la lutte effective contre ces dernières.

2. Lever les obstacles à la régularisation de celles qui travaillent, souvent depuis plusieurs années ?

Nous voulons répondre à l'urgence en régularisant tous les sans-papiers, et empêcher la clandestinité de s'installer en revoyant les procédures d'attribution de titres de séjours ou d'obligation de quitter le territoire.

3. Garantir le renouvellement des titres de séjour dans des délais ne pénalisant pas les personnes, leurs familles et leurs employeurs ?

Il est clair que les réponses doivent être rapides concernant le renouvellement des titres de séjour et ne doivent pas générer de problèmes pour les personnes concernées.

4. Respecter la dignité de chacune et chacun, en particulier garantir l'accès à la santé en refusant le remplacement de l'Aide Médicale Etat par une Aide Médicale d'Urgence ?

Nous souhaitons construire une politique d'accueil et d'intégration respectueuse des personnes.

5. Organiser un accès digne à l'alimentation de qualité :

1. Soutenir et développer le programme Mieux Manger pour Mieux Vivre ?

Oui, l'alimentation est un important facteur de santé.

2. Développer les réseaux d'épicerie solidaires ?

Etant moi-même bénévole ponctuelle de l'épicerie solidaire de Nanterre, je constate bien que les épicerie solidaires sont des alliées dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. L'existence d'épicerie solidaires associatives est cependant le symptôme d'un Etat dont les citoyens sont en détresse, et qui ne peuvent pas s'appuyer sur le service public. En parallèle de renforcer les liens entre épicerie déjà existantes, il faudra mettre en place des services de l'Etat pour que le nombre de demandeurs baisse.

3. Garantir l'accès inconditionnel à tous les dispositifs d'aide alimentaire ?

Non, les aides alimentaires doivent être réservées aux plus précaires. Il faut cependant que les démarches pour les obtenir soient simples et faciles à mettre en oeuvre.

4. Garantir un accès gratuit à un repas de qualité par jour pour les plus démunis, en particulier les scolaires et les étudiants ?

Le droit de manger à sa faim est un droit fondamental, notamment pour les populations les plus jeunes. Il est indispensable de prévoir des dispositifs destinés à ces populations vulnérables.

6. Soutenir les associations qui oeuvrent avec les personnes en précarité ?

Ces associations sont salvatrices pour garantir des conditions de vie décentes pour les plus démunis. Leur existence marque les manquements de l'Etat, qui ne fournit pas à ses citoyens les moyens de vivre correctement. En attendant de repenser les services publics, il est indispensable de soutenir ces associations pleines d'humanité et de solidarité.

